

Automatique, Électronique, 1973

Geneviève Gargir

MINISTRE DES AFFAIRES EUROPÉENNES AU CNES*

Espace : représenter la France

Avec son collègue du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Gargir représente la France auprès de la Commission européenne pour les questions spatiales. Une mission passionnante à l'heure où l'Union européenne développe une véritable politique de l'espace en lien avec les États membres et l'Agence spatiale européenne (ESA). **Un rôle quasi diplomatique, couronnement d'une longue carrière au CNES.**

« **Mon entrée dans l'univers du spatial a été le fruit du hasard.** À 20 ans, j'étais fascinée par les États-Unis et je souhaitais avant toute chose travailler dans une société américaine. Je me suis présentée chez Motorola qui recrutait un ingénieur pour diriger une chaîne de montage. Le poste a été jugé intenable pour une jeune femme. Nous étions dans les années 70 ! Mais j'avais attiré l'attention du responsable du personnel. Il a parlé de moi à son collègue du CNES, lors d'un dîner le soir même. J'ai démarré quelques semaines plus tard... », raconte Geneviève Gargir qui s'est, depuis, largement félicitée de ce concours de circonstances.

PRÉPARER LES VOLS HABITÉS

Après un début de carrière dans les services informatiques de l'agence spatiale française, la jeune femme s'oriente vers les sciences de la vie et la microgravité. **Elle a ainsi**



travaillé pendant vingt ans avec les astronautes français pour préparer les expériences réalisées lors des vols habités, en coopération avec les Américains et les Russes.

L'équipe « Vols habités » dont elle est responsable au CNES comprend alors 35 ingénieurs. « Notre rôle était très large, raconte Geneviève Gargir, depuis la négociation du ticket de vol avec les partenaires jusqu'au traitement des données scientifiques recueillies, en passant par la conception des instruments, les appels d'offre pour leur fabrication et l'entraînement des astronautes à leur utilisation. »

Dans le cadre de sa mission, la responsable multiplie alors les contacts internationaux à haut niveau, ce qui la conduit à être nommée en 2003 représentante du CNES auprès de la Commission européenne.

« **Les enjeux sont devenus très importants. Depuis le traité de Lisbonne de 2008, l'UE a une compétence partagée en matière spatiale.** Pour que la France pèse auprès des instances européennes, il faut que nos politiques maîtrisent les dossiers spatiaux et coordonnent la position française. C'est mon rôle de les y aider. »

« Pour que la France pèse auprès des instances européennes, il faut que nos politiques maîtrisent les dossiers spatiaux [...]. C'est mon rôle de les y aider »